

Compte rendu
Réunion du Comité Directeur-CODEP Tir
Nancy le 25 Mai 2009

Les membres du Comité Directeur du CODEP Tir 54 se sont réunis le Lundi 25 mai 2009 au Stand de Tir Pol KONSLEK 41 rue de Tomblaine à Nancy.

Membres Présents : Gérard GODEFROID-Alain CAVARE-Jonathan HAUVILLER-Armand NICOLAS-Didier LAROCHE- Dominique KAISER-

Absents excusés : Gérard DALLE-FRATTE-Roger THOUVENIN

Ouverture de la Séance par le Président Gérard GODEFROID à 18h45

Ordre du jour :

- Fête du Sport en famille
- Aide aux Clubs

1) Fête du Sport en famille :

Le Président a rempli et a renvoyé au CDOS 54 avec une réponse favorable le dossier de participation à la Fête du Sport en Famille qui se déroulera à Pompey le 27 Septembre 2009.

Matériel prévu :

- un home-trainer prêté par le club de l'Espérance de Toul ,
- un vidéo projecteur et un stand parapluie prêtés par la Ligue Lorraine , nous aideraient dans l'accomplissement de cette journée découverte du sport.

Gérard Godefroid doit reprendre contact avec Mme Eva Manginois chargée des relations du CDOS 54, pour finaliser notre participation à cette manifestation Il sera demandé des volontaires pour la présence à cette journée.

2) Aides aux clubs:

Sur les 26 lettres adressées aux Clubs de Meurthe & Moselle leur demandant leurs besoins en armes ou matériels ou autre , 9 clubs ont fait une demande.

Armand Nicolas, trésorier du Codep fait un état des comptes à ce jour Après étude des demandes, les membres du Comité ont décidé ce qui suit :

Une carabine air comprimé junior sera attribuée aux clubs suivants :

- Liverdun
- Errouville
- Mancieulles
- Lunéville

Une aide financière sera attribuée aux clubs suivants :

- Laxou : 800 € pour l'achat d'une arbalète
- Neuves Maisons : 300 € pour l'achat d'un ensemble complet d'une installation « pistolet standard. »

Une aide financière sera attribuée aux clubs suivants :

- Villey le sec : 500 € pour des travaux au stand 25m
- Pont à Mousson : 500 € pour des travaux de sécurité permettant l'homologation du stand

Une somme d'environ 1000 € sera débloquée pour permettre l'achat pour le Codep d'un ensemble complet d'une installation « pistolet standard : 3 postes . »

Cet investissement s'avère nécessaire dans la mesure où les championnats pistolet 10 m standard ne se feront plus par commandement manuel.

Une convention sera établie pour les clubs recevant une carabine en dotation. Les sommes attribuées en tant qu'aide financière, se feront sur présentation de justificatifs et factures.

Au total c'est une somme de 5300 € qui sera débloquée pour les clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 H 30

Le Président

Gérard GODEFROID

Le Secrétaire

Alain CAVARE